

Faire vivre l'aménagement et la gestion des espaces dans un quartier de Saint-Priest

Dans le cadre du projet urbain Mansart-Farrère en cours dans le quartier Bel Air de Saint-Priest (Métropole de Lyon), Est Métropole Habitat (EMH) conduit une démarche innovante visant à préfigurer l'aménagement d'une partie des espaces en transition pour en favoriser leur bonne gestion à terme. François Puech, chef de projet renouvellement urbain au GIE Est Habitat¹, présente cette démarche menée avec les équipes de proximité de la Ville et de la Métropole de Lyon.

Piloté par l'équipe de développement social urbain de la Ville de Saint-Priest, le projet urbain Mansart-Farrère lancé fin 2016 vise à transformer trois hectares de vastes parkings dégradés en un ensemble d'espaces publics et résidentiels. La Ville réaménage le parvis de l'école Mansart, les abords du relais d'assistantes maternelles et une plaine de jeux. La Métropole de Lyon crée deux nouvelles rues. EMH, propriétaire du parc de logements et gestionnaire de vastes espaces extérieurs, mène pour sa part des travaux de démolition, réhabilitation et résidentialisation.

Proposer de nouveaux espaces de vie

Pour concevoir les travaux entre l'entrée des immeubles et les nouvelles rues, EMH a travaillé à partir d'une esquisse réalisée par un cabinet de paysagistes, The good Factory. Elle a ensuite été testée grandeur nature via une série d'actions festives. Ainsi, des cafés-rencontres en pied d'immeuble ont été organisés pour recueillir *in situ* l'expertise d'usage des habitants, questionner et redessiner l'esquisse devant eux. Trois après-midi de fête du printemps, intitulés *Bel-Air Beach*, ont eu lieu là où le plan de résidentialisation prévoit de supprimer une partie du parking. Deux cents habitants ont investi ce lieu habituellement dédié aux voitures, sans que l'animation ne fasse apparaître de problème particulier de gestion ou de circulation. EMH a préfiguré les futurs travaux en proposant un espace pour les piétons, balisé par des glissières béton amovibles², un marquage au sol par du sable et du mobilier urbain (plateforme et assises en bois, chaises longues sous

les arbres, jardinières, cages avec poule, lapin et tortue). Les futurs silos de tri des déchets ont été tracés au sol, à la bombe de peinture. L'aménagement provisoire de jardinières a permis d'éveiller l'intérêt des habitants qui ont spontanément arrosé les plantes. Le bailleur a donc décidé de s'appuyer sur l'association Le Passe-jardins pour développer des jardins partagés. L'association assurera leur animation pendant six mois, en lien avec un groupe d'habitants qui en prendra progressivement la charge.

Intégrer les usages dans le programme d'aménagement et de gestion

Les équipes d'EMH, de la Métropole, de la Sauvegarde 69 et de l'association Planète vélo ont proposé des jeux et des temps d'échange sur la façon dont les habitants appréciaient ou pas ce nouveau lieu, afin d'en tirer des enseignements pour sa future gestion. Des questions ont été posées parmi lesquelles : la nouvelle aire de jeu, plus éloignée des façades, améliore-t-elle le confort de tous ? L'aménagement proposé sécurise-t-il davantage la sortie d'école ? Les locataires passent-ils spontanément par les futurs emplacements des silos de tri ? Les assises modulaires de grande longueur, polyvalentes, sont-elles pertinentes ?

Le paysagiste a intégré les enseignements dans l'avant-projet, pour des travaux qui dureront jusqu'à fin 2019. Les silos de tri, qui régleront une problématique importante de gestion quotidienne des déchets, sont confirmés aux emplacements prévus. Les responsables d'immeuble, dégagés de la collecte des déchets, pourront davantage accompagner le tri par les habitants. Les assises modulaires basiques qui ne nécessitent pas d'entretien seront préservées. EMH a également confié au maître d'œuvre une mission d'observation de la vie des espaces résidentiels pendant les deux années suivant la livraison, incluant la coordination d'éventuels travaux issus de l'expérience de gestion. ■

Le paysagiste a intégré les enseignements dans l'avant-projet

François Puech

1 - EMH s'est appuyé sur les compétences du Groupement d'intérêt économique Est Habitat dont il est membre, avec Alynea, Aralis et Rhône Saône Habitat.

2 - À l'intérieur desquelles est implantée de l'herbe artificielle.